



MAIRIE DE BELLEFOND

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 juillet 2022

Le Conseil municipal régulièrement convoqué le 14 juillet 2022, s'est tenu le 18 juillet à 19h30 à l'Espace Jean-Pierre CHERPIN.

Présents : ADAM Bernard, ARMENJON Frédéric, AVIET Thierry, BRASSAC Philippe, LEDERMAN Michel, MATHYS Rose-Marie, MEUNIER Philippe, MORLAND Laure, RODRIGUES Philippe, TOURATIER Elodie.

Procurations : BABIN Valérie à LEDERMAN Michel, BORNIBUS Emilie à MORLAND Laure.

Secrétaire de séance : MATHYS Rose-Marie

1) Travaux des logements, 4 rue de Ruffey

Le Maire présente au Conseil municipal le devis GRDF pour le branchement des 5 logements et des locaux techniques. Ce devis s'élève à 379.07 € HT soit 454.88 € TTC.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2) Centre d'accueil de mineurs, 4 rue de Ruffey : Bail emphytéotique au profit de la communauté de communes.

Afin que la communauté de communes « Norge et Tille » puisse développer un accueil périscolaire à destination des enfants de toutes les communes membres, il est nécessaire pour permettre cette opération d'intérêt général de confier à la Communauté de communes l'occupation et l'exploitation de la parcelle cadastrée AD 695 dans le cadre d'un bail emphytéotique pour une durée de 30 ans, en application des articles L1311-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3) Contrat d'entretien des locaux communaux :

Le Maire indique que le contrat d'entretien des locaux communaux vient à expiration le 1^{er} septembre.

Le Maire propose de renouveler le contrat avec la société Bourgogne Propreté Services pour la somme de 1 164.74 € HT/mois (+25.23 € HT/mois pour la vitrerie). Le nettoyage de la salle des fêtes étant effectué sur demande de la commune.

Plusieurs conseillers souhaitent augmenter la fréquence de nettoyage du hall et de l'escalier de la mairie.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil municipal charge le Maire de finaliser la proposition et l'autorise à la signer.

4) Subventions aux associations

Philippe BRASSAC, vice-président de la commission finances propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations du village :

- Tennis Club : 400 €
- Foyer Rural et Culturel : 500 €
- Comité de Jumelage : 300 €
- Association de parents d'élèves : 400 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5) Point financier

Après la réunion de la commission finances, Philippe BRASSAC, Vice-Président, fait le point sur le budget communal au 1^{er} juillet 2022 (par comparaison avec la même période 2021).

Le budget voté en mars dernier est exécuté conformément aux prévisions.

Comme attendu, le seul point préoccupant concerne le poste énergie qui se situe actuellement à plus de 33 000 € (26 700 € à la même période 2021).

Côté recettes, une bonne nouvelle toutefois, les droits de mutation perçus pour l'année 2022 sont d'un peu plus de 50 000 € (alors que la commune avait perçu 35 000 € en 2021).

6) Informations et Questions diverses

- Le Maire informe le Conseil municipal que Ludovic ROCHETTE a signé avec Monsieur le Préfet un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et un schéma de développement des énergies renouvelables.
- La municipalité a déjà engagé des actions en ce sens (panneaux photovoltaïques sur les bâtiments en construction par exemple) et réfléchit à toutes les économies d'énergie possibles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Maire
Philippe MEUNIER

